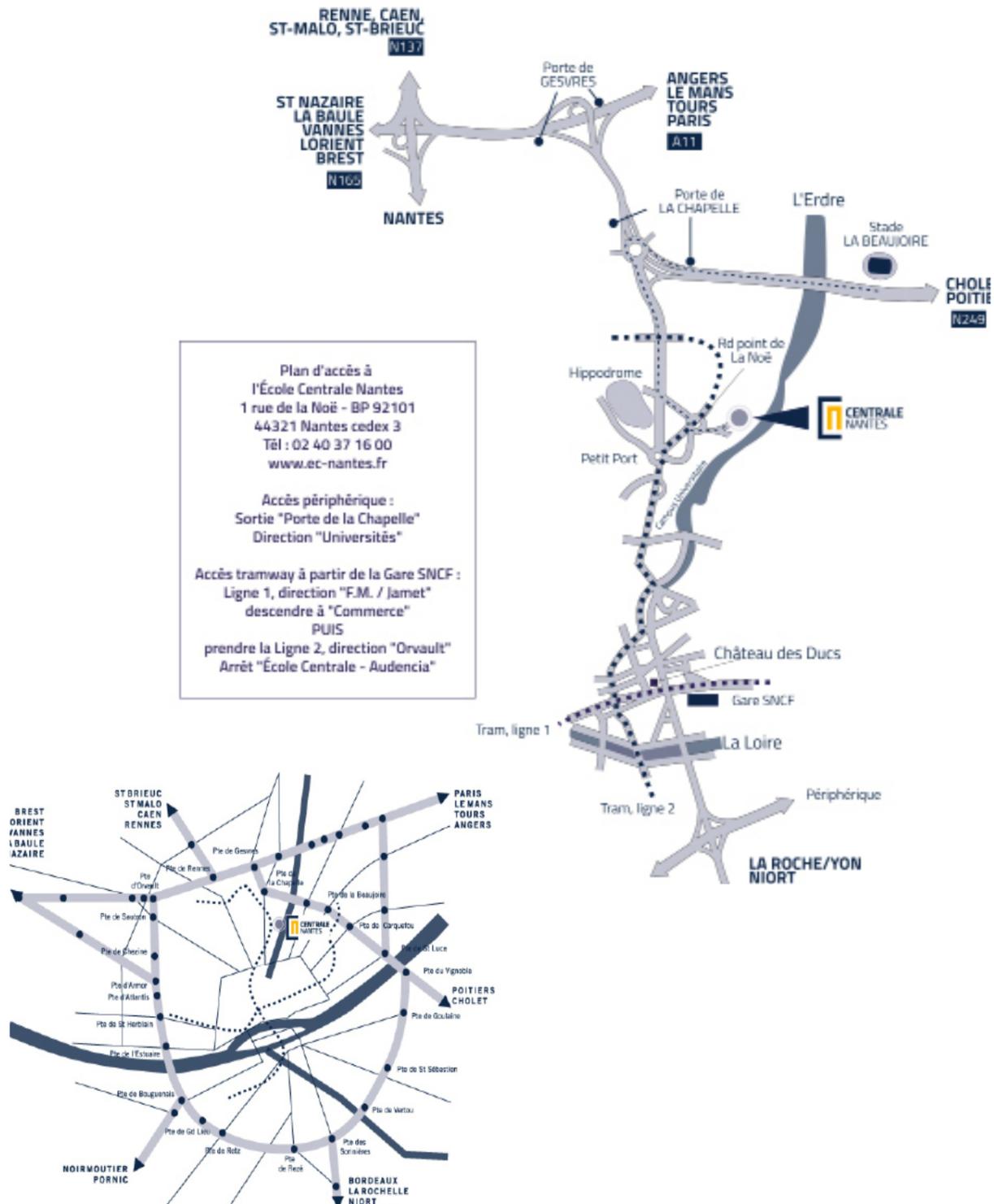


ACCÈS ÉCOLE CENTRALE DE NANTES



ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CONCERTATION POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Nantes - 12 avril 2018



Cerema Ouest

CONTEXTE

L'Etat a publié en 2014 un nouveau référentiel pour l'évaluation socio-économique des projets de transport. Ce nouveau référentiel ne se contente pas de mettre à jour les outils et méthodes d'évaluation socio-économique des projets, il revisite toute la démarche en faveur d'une approche globale de l'évaluation. Par ailleurs, les règles de participation du public et de concertation ont évolué en 2016 pour une plus grande implication de la société civile et des partenaires présents sur les territoires concernés par les projets et ce notamment dans les phases amont d'élaboration des projets.

OBJECTIFS

Cette journée a pour objectifs de faire un point sur les réflexions méthodologiques sur ces sujets, de faire un retour des expériences des premières applications du nouveau référentiel et de montrer les interactions possibles voire nécessaires entre évaluation et concertation. En effet, l'évaluation socio-économique est indispensable pour préparer la concertation sur un projet. Elle permet de montrer au public les avantages et les inconvénients de différentes solutions mais aussi l'intérêt de réaliser le projet. Dans l'autre sens, la concertation pourra nourrir les phases ultérieures de l'évaluation socio-économique en interrogeant les objectifs du projet, en mettant en lumière des enjeux particuliers ou en tenant mieux compte de l'expertise d'usage.

RENSEIGNEMENTS

Techniques :

Cerema Ouest - Département Mobilités et Infrastructures / Groupe Mobilités

- Radoine Dik : radoine.dik@cerema.fr - 02 40 12 83 56

- Alexandre Strauss : alexandre.strauss@cerema.fr - 02 40 12 85 02

Logistiques :

Cerema Ouest - Pôle Communication

- communication-ouest@cerema.fr- 02 40 12 83 04

INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : 06 avril 2018

Inscription en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=73531&lang=fr>

L'inscription est entièrement gratuite, seul le repas sera à la charge des participants et devra être réglé le jour de l'événement (**uniquement par chèque : tarif 16,00 €**).

La CoTITA : qu'est-ce-que-c'est ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'état et l'association des départements de France (ADF).

Les CoTITA visent à développer des actions d'animation et de partage de connaissance sur des domaines variés tels que la route, les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, les risques, le bâtiment...

Elle rassemble, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des représentants des services de l'État du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ensemble des représentants des services des Conseils Départementaux. Sont aussi associés les services de formation de l'État et des collectivités (CVRH et CNFPT). Cette instance est co-présidée par Jean-Christophe Villemaud, directeur du Cerema Ouest, représentant de l'État et par Céline Bibard, représentante de l'association des directeurs techniques (ADTECH).

09 h 15 Accueil des participants

09 h 45 **Ouverture de la journée**
J.C. Villemaud - Directeur du Cerema Ouest

L'ÉVALUATION SOCIO ÉCONOMIQUE DES PROJETS DE TRANSPORT

10 h 00 **La doctrine et ses intérêts vis-à-vis d'une approche globale d'évaluation non centrée sur le calcul mais combinant les analyses qualitatives, quantitatives et monétorisées**
S. Villette - Cerema Ouest

10 h 20 **Retour d'expérience contournement de Rouen : approche globale et « intégratrice » de l'évaluation avec intérêt de la contre-expertise CGI**
G. Bertaud - Cerema Ouest

10 h 40 **Échanges**

11 h 00 **Exemple d'évaluation d'un projet dans une ville moyenne, premières évaluations du projet HÉLYce à Saint-Nazaire**
Y. Dufour - CARENE

11 h 20 **Evaluation d'un programme d'amélioration du transport collectif**
C. Robelin - AURAN et D. Garrigues - Nantes Métropole

11 h 40 **Etude à posteriori sur l'évaluation d'un aménagement en faveur du vélo**
G. Lucas - INDDIGO - E. Kerbellec - Cerema

CONCERTATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

13 h 30 **Nouvelles dispositions réglementaires sur la concertation (ordonnance de 2016)**
G. Bertaud - Cerema Ouest

13 h 50 **Charte de participation du public : contenu et dynamique de réseau**
J. Janiw - CGDD

14 h 10 **Formalisation du bilan de la concertation dans la DUP**
X. Domaniecki - CD 56

14 h 30 **Échanges**

ÉVALUATION ET CONCERTATION : APPROCHES TRANSVERSALES

14 h 50 **Evaluation et concertation des projets SNCF Réseau : 2 exemples**
- LNOBPL, de nouveaux outils à l'interface de l'évaluation et de la concertation
- Contournement de la raffinerie de Donges, évaluation socio-économique et préparation de l'enquête publique
C. Levrel / C. Chimol / G. Bedel - SNCF Réseau

15 h 30 **Parti d'aménagement et concertation avec garant sur la déviation d'Ernée, RN12**
S. Le Moing - DREAL Pays de la Loire

15 h 50 **Échanges**

16 h 15 **Clôture de la journée**
X. Domaniecki - Directeur de la Direction des Routes du CD 56